



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2021

AAPEJ

GroupesOS



ENTREPRENDRE AU PROFIT DE TOUS

ASSOCIATION AIDE ET PROTECTION DE L'ENFANCE
ET DE LA JEUNESSE

SOMMAIRE



ÉDITO	1
IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE DE L'A.A.P.E.J. A LA RÉUNION	2
LES CHIFFRES CLÉS 2021	3
LES PÔLES D'ACTIVITÉS DE L'A.A.P.E.J.	4
LES RESSOURCES HUMAINES	5
L'ACTIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES	6
LE PÔLE MECS	
Le Groupement d'Interventions Educatives Diversifiées Félix POTIER	6
Le Groupement d'Interventions Educatives Diversifiées Fernand SANGLIER	8
LE PÔLE PÉNAL	
Le Centre Educatif Fermé de Sainte-Anne	10
Le Centre Educatif Renforcé	12
Le Service d'Investigation Educative	13
Le Service de Réparation Pénale	14
LE PÔLE SOCIAL	
Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale Le LOGIS	15
Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale Pierre MORANGE	17
La Maison Relais CALIXTE	19
Le Service I.M.L. - A.V.D.L. (Inter Médiation Locative)	21
Les Services A.L.T.P.E. (Allocation logement Temporaire Placement Extérieur)	23
Le Foyer des Jeunes Travailleurs	24
Le D.A.A.V.I.F. (Dispositif d'Accompagnement des Auteurs de Violences Intrafamiliales)	25
Les A.C.I. (Ateliers Chantiers D'Insertion) de PASREL PLUS	26
DONNÉES SIGNIFICATIVES DE L'ACTIVITÉ 2021	31
REVUE DES ÉVÈNEMENTS DE 2021 EN IMAGES	31
PERSPECTIVES 2021	32
LES PARTENAIRES ENGAGÉS À NOS CÔTÉS	33

ÉDITO



« Rêver seul, reste un rêve, Rêver ensemble c'est le début de la réalité » Cette citation de John Lennon, a pris tout son sens au sein de l'A.A.P.E.J. durant cette année 2021.

Encore touchée par la crise sanitaire de la COVID- notre association a poursuivi ses rêves et rempli sa mission auprès des publics vulnérables qui nous sont confiés par les Pouvoirs Publics (Ministère de la Justice, Conseil Départemental, cohésion social...), une mission concrète d'accompagnement pour faire face à la réalité de tous les jours.

Les conventions dûment établies avec nos partenaires ont conduit la direction générale et les directions des Pôles Social, Pénal et MECS à définir et mettre en place les moyens nécessaires pour l'accomplissement de nos activités. Leurs rapports détaillés démontrent leur engagement soutenu auprès de leurs équipes respectives.

Au niveau financier, nous enregistrons une amélioration de notre déficit structurel et un excédent du compte administratif. Aussi je tiens à adresser mes remerciements à la directrice générale et à l'ensemble des salariés pour leur implication quotidienne.

Merci également aux membres du conseil d'administration pour leur soutien et leur contribution à mes côtés dans la bonne gouvernance de l'A.A.P.E.J.

Malgré un contexte sanitaire contraint, nous avons pu contribuer dans l'océan indien à la mise en place d'une délégation de la CNAPE (Convention des associations de Protection de l'Enfant), fédération incontournable dans le champ de la protection de l'enfance. Daha-lani M'HOUAMADI, directeur général de MLEZI MAORE, membre du groupe SOS, en est devenu le délégué régional et anime cette délégation et ma présence au sein du Conseil d'administration de la CNAPE témoigne de notre volonté de porter ensemble les réalités de nos territoires ultra-marins.

Sur le plan événementiel, nous avons participé à la 38^{ème} édition des journées européennes du patrimoine. Sollicitée et encouragée par la DACOI, nous avons accueilli des personnalités administratives-politiques et un public curieux et intéressé sur le site de la Chapelle de l'ex-APECA Filles à la Plaine des Cafres. Inscrite au titre des monuments historiques depuis 2018, nous portons aujourd'hui le projet de classement de cette chapelle en tant que monument historique du patrimoine du XX^e siècle. Ce passage par l'histoire nous permettra une bonne transition pour construire l'avenir.

De manière générale, avec l'aide de nos partenaires, nous réfléchissons à la mise en valeur de notre patrimoine foncier, mais aussi au développement de projets liés à l'environnement, au développement durable/culturel, au tourisme social...

Ainsi, notre association garde tout son dynamisme et fait vivre les valeurs humanistes-laiques-solidaires qui ont été réaffirmées en mars 2012, date de sa filialisation au sein du Groupe SOS.

Ces valeurs nous continuons de les partager avec l'Etat, les collectivités, les fondations, les entreprises qui nous accompagnent pour le bien des publics que nous accueillons.

Merci à tous

Jean-Paul BENARD
Président de l'A.A.P.E.J.



2021, a été sans conteste une année de résilience par rapport à la pandémie, nous n'avions d'autres choix que d'accepter la situation et puiser dans notre capacité à nous adapter. Constat d'une évidence : il fallait apprendre à vivre avec un virus perpétuellement en mutation. S'adapter, se remobiliser, se remotiver, ont été les maîtres mots qui ont animé les directions de pôle pour veiller à la continuité des services proposés aux différents publics que nous accompagnons. En effet, les mouvements de personnel et les turn-over importants au sein des équipes ont mis l'engagement de chacun à rude épreuve. Lutter contre la perte de sens, veiller à une non-dégradation de la situation économique, interpeller les partenaires, concrétiser les projets en cours, ont été autant de raisons qui nous ont permis de rester mobilisés et motivés.

Malgré des périodes de lassitude, voire de découragement, les équipes de professionnels ont su faire preuve de spontanéité, de solidarité, de responsabilité pour mener à bien nos activités d'éducation, d'accompagnement via les supports dédiés.

Face à cette crise qui n'en finit plus et qui a mis encore plus en avant les inégalités sociales, les problèmes d'accès au logement, la détresse psychologique des adolescents, les violences intrafamiliales... nos interventions ont toujours du sens.

L'A.A.P.E.J., par le biais de ses établissements et services continue à faire valoir sa position d'acteur incontournable sur le territoire réunionnais, dans le secteur de l'éducation et des solidarités. Nous pouvons affirmer que notre association a contribué à l'effort collectif de gestion de crise aux côtés de ses partenaires, des collectivités et de l'Etat.

Par ailleurs, nous sommes fiers d'avoir participé en cours d'année au sein des organisations représentatives du secteur (FEHAP, FAS, CNAPE) à faire évoluer la situation de nos salariés, « oubliés du Ségur », afin que ceux-ci bénéficient de manière équitable d'une revalorisation au même titre que ceux du sanitaire. Les autorités semblent avoir entendu le message, nous en voulons pour preuve la conférence sociale du 18 février 2022 qui augure de bonnes avancées même si le compte n'y est pas encore.

L'ouverture de la chapelle du 24ème, au cours des journées du patrimoine a été aussi un moment fort de cette année, moment dynamique qui a permis de raviver un pan de notre histoire et constituer des temps fédérateurs et de partage.

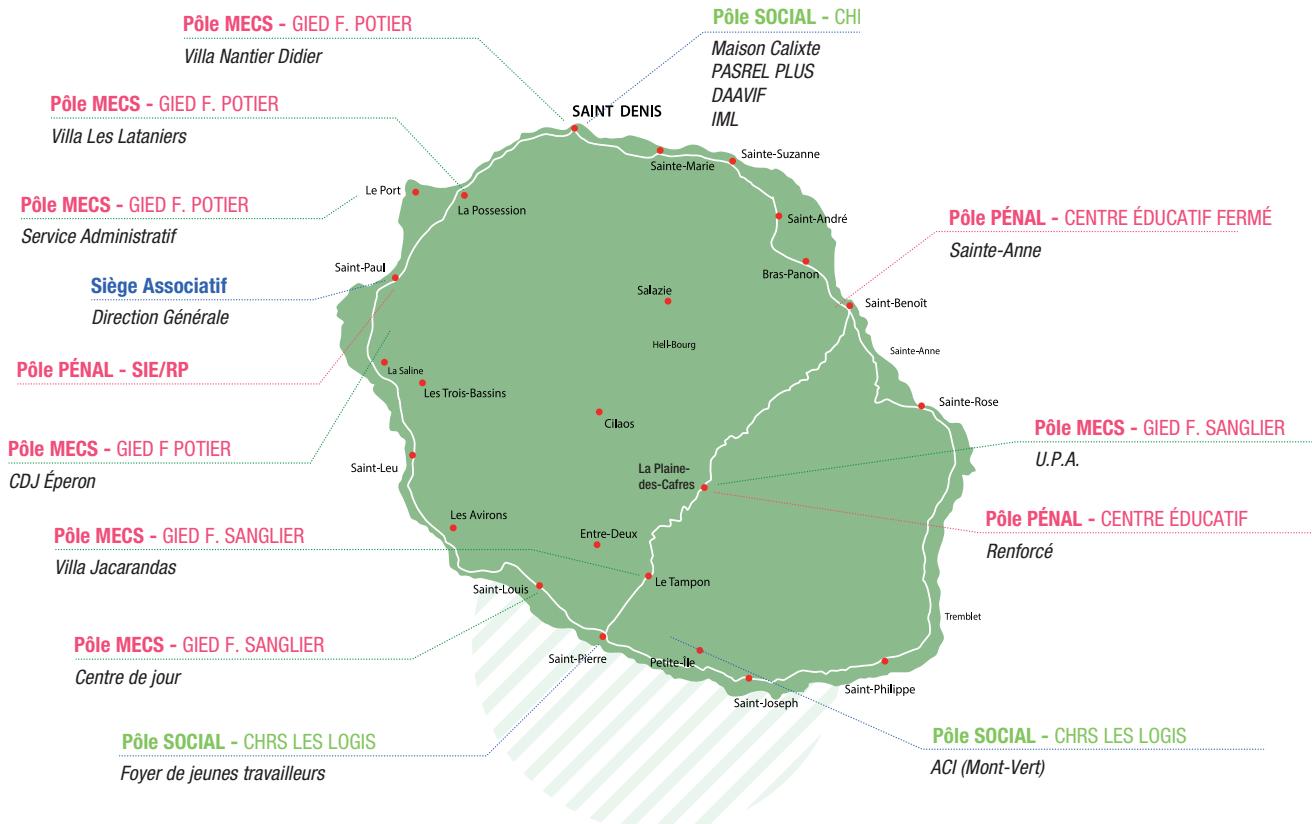
Aussi, malgré une situation complexe et quasi interminable, nous maintenons le cap et osons rêver à des lendemains meilleurs et à la concrétisation de nombreux chantiers tels que :

- Aménagement des sites dédiés aux Ateliers et Chantiers d'Insertion
- Construction et évolution vers de nouveaux cadres de vie
- Modernisation des outils informatiques et des moyens de communication
- Réorganisation interne des pôles
- Valorisation du patrimoine

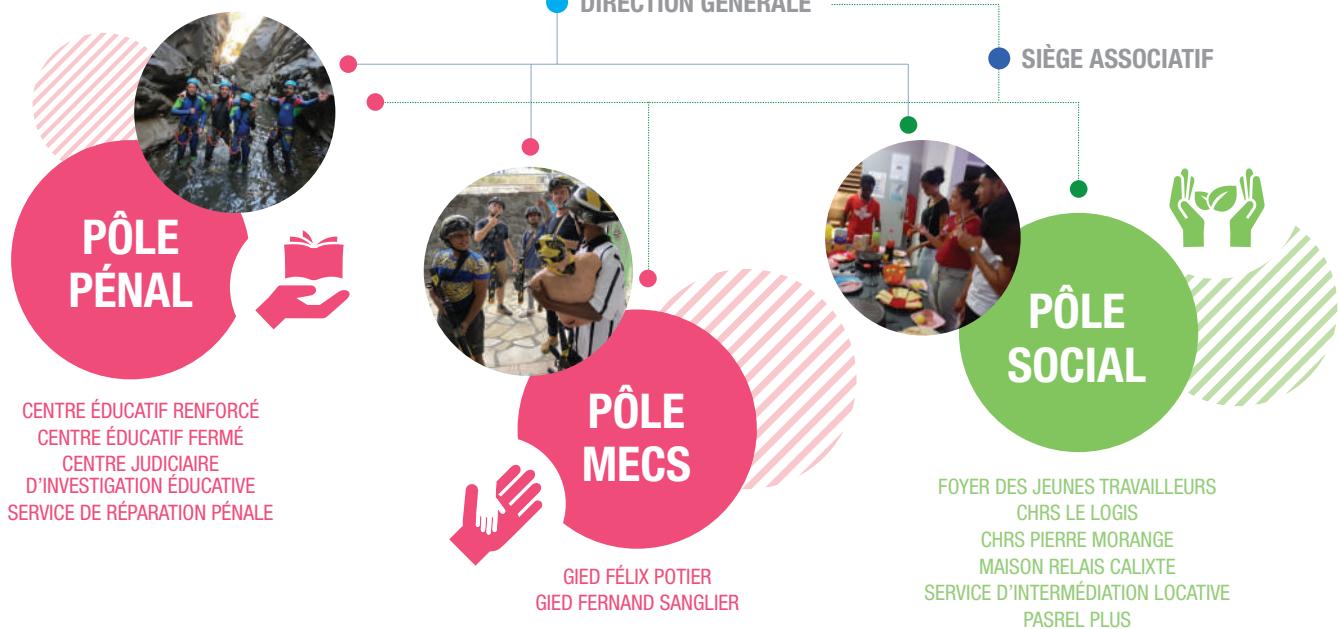
Jacqueline PAJANIANDY
Directrice générale



IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE DE L'A.A.P.E.J. À LA RÉUNION



ORGANISATION DE L'A.A.P.E.J.



CHIFFRES CLÉS

2021



BÉNÉFICIAIRES



**PÔLE
PÉNAL**
274

**PÔLE
MECS**
213

**PÔLE
SOCIAL**
415



902 BÉNÉFICIAIRES DONT **487** MINEURS



RESSOURCES HUMAINES

248 SALARIÉS DONT **100** FEMMES ET **148** HOMMES



NOS FINANCEMENTS

- **CD** : Conseil Départemental de la Réunion.
- **PJJ** : Protection Judiciaire de la Jeunesse.
- **DEETS** : Direction de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités.
- **FIPD** : Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance.
- **SPIP** : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation.
- **FONJEP** : Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire.
- **MAIRIES** : du Tampon, de Saint-Pierre et de Saint-Denis.
- **FSE** : Fond Social Européen

BUDGET

15
M€



LES PÔLES D'ACTIVITÉ DE L'A.A.P.E.J.



LE PÔLE M.E.C.S.

regroupant :

- Le G.I.E.D. (Groupement d'Interventions Educatives Diversifiées) Félix POTIER situé dans le Nord et l'Ouest du département.
- Le G.I.E.D. Fernand SANGLIER situé dans le Sud du département.

LE PÔLE PÉNAL

est composé de :

- Un Centre Educatif Renforcé situé à la Plaine des Cafres.
- Un Centre Educatif Fermé à Sainte-Anne sur la commune de Saint-Benoît.
- Un Service de Mesures Judiciaires d'Investigations Educatives et de Réparation Pénale sur toute l'île.

LE PÔLE SOCIAL

regroupant :

- Un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale « Le Logis » situé à Saint-Pierre.
- Un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale « Pierre MORANGE » à Saint Denis.
- Un Foyer de Jeunes Travailleurs situé à Saint-Pierre.
- Un Service d'Aide au Logement Temporaire Placement Extérieur (ALT PE).
- Une Maison relais à Saint-Denis.
- Un Service Inter Médiation Locative (I.M.L.) gérant la région Nord et Sud à Saint-Denis.
- Un Dispositif d'Accompagnement des Auteurs de Violences Intra Familiales (D.A.A.V.I.F.).
- Un dispositif d'insertion par l'activité économique PASREL PLUS.



LES RESSOURCES HUMAINES



MOUVEMENT DES EFFECTIFS

Selon les tableaux, les effectifs seront calculés en personnes physiques et/ou en ETP.

Personnes physiques (PP) : chaque salarié présent en paie est comptabilisé pour une personne physique quel que soit son temps de présence.

Equivalent temps plein (ETP) : ce calcul permet de proratiser le nombre de salariés par rapport à leur temps de travail contractuel. Exemple une personne à mi-temps sera comptabilisée pour 0.5 ETP.

Au 31/12/2021, l'A.A.P.E.J. emploie **211** salariés, pour 205,2 ETP.

EFFECTIF PAR PÔLE (PP) :

	Pôle MECS			Pôle Pénal			Pôle Social					TOTAL
	Siège	GFS	GFP	CER	CEF	SIE-RP	CHRS LOGIS	CHRS PM	FJT	MAISON RELAIS	PASREL PLUS	
CDI	7	49	40	20	28	8	10	14	1	2	2	181
CDD		4	4	3	8	1		3	1		1	25
PEC			2	2	2			1	2			9
DD							17				16	33
TOTAL	7	53	46	25	38	9	27	18	4	2	19	248

EFFECTIF PAR PÔLE (EN ETP) :

	Pôle MECS			Pôle Pénal			Pôle Social					TOTAL
	Siège	GFS	GFP	CER	CEF	SIE-RP	CHRS LOGIS	CHRS PM	FJT	MAISON RELAIS	PASREL PLUS	
6,80	47,80	39,50	18,50	26,70	6,98		10,00	13,32	1,00	2,00	1,70	174,30
	4,00	3,60	3,00	8,00	1,00			2,50	1,00		0,60	23,70
		1,46	1,20	1,20				0,80	1,80			6,46
							9,69				10,56	20,25
6,80	51,80	44,56	22,70	35,90	7,98		19,69	16,62	3,80	2,00	12,86	224,71

	Nombre	%
Administratif	26	10,5%
Direction	7	2,8%
Educatif & Pédagogie	125	50,4%
Ouvrier Aci	33	13,3%
Services Généraux	46	18,5%
Soin	11	4,4%
TOTAL	248	

La grande majorité des salariés représente l'équipe éducative et pédagogique de l'association avec 50.4%.

L'ACTIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES



LE POLE MECS (MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL)

Les Groupements d'Interventions Educatives Diversifiées (G.I.E.D.) sont des établissements éducatifs autorisés par le Ministère de la Justice et le Conseil Général. Ils sont habilités Justice et Aide Sociale, pour l'accueil de jeunes mineurs de 12 à 18 ans et jeunes majeurs de 18 à 21 ans, en difficulté. Ouverts 365 jours par an, ils sont financés par prix de journée, selon le principe de tarification conjointe (Ministère de la Justice/Département).

LE GROUPEMENT D'INTERVENTIONS EDUCATIVES DIVERSIFIÉES FÉLIX POTIER

Le G.I.E.D. Félix POTIER propose dans le nord et l'ouest, plusieurs modalités d'accueil : de l'internat collectif, de l'accueil de jour, de l'accompagnement éducatif en appartements. L'établissement accueille 64 garçons et filles âgés de 12 à 21 ans.

89

En 2021, l'activité a été réalisée avec un total de **89** jeunes accompagnés

NOMBRE DE JOURNÉES RÉALISÉES

INTERNAT

Année	Taux d'occupation	Théoriques	Prévisionnelles	Retenues	Réalisées	Différence
2021	85,00%	16 060	13 651	13 651	13 653	+2

En 2021, l'établissement a réalisé l'activité prévisionnelle retenue par les autorités de tarification, sur l'internat.

Les demandes d'admission pour la tranche d'âge 12 à 15 ans sont en augmentation.

La scolarité demeure le support principal dans l'accompagnement du public accueilli sur les structures collectives en internat. Les niveaux scolaires sont faibles et beaucoup de jeunes accueillis sur les internats collectifs sont en rupture scolaire (abandons de la scolarité, exclusion...).

En ce qui concerne le Service Hébergement Individuel avec une capacité de 21 places, réparties dans 14 appartements entièrement équipés et proches de toutes commodités.

Les interventions visent les objectifs suivants :

- L'apprentissage de la responsabilité, la gestion économique et la gestion des relations, le renforcement de compétences sociales

La file active a été de **31** jeunes.



ACCUEIL DE JOUR

Année	Taux d'occupation	Théoriques	Prévisionnelles	Retenues	Réalisées	Différence
2021	80,00%	5 740	4 035	4 035	4 884	+292

Le Service d'Accueil de Jour a une capacité de 20 places, pour des jeunes filles et garçons âgés de 12 à 18 ans, en situation de décrochage scolaire (les jeunes de moins de 16 ans relevant toutefois de l'obligation scolaire) ou préprofessionnel associé à des troubles du comportement en lien avec des difficultés sociales et ou familiales.

Le Service d'Accueil de Jour fait partie des nouvelles modalités d'accompagnement promues par les dernières réformes législatives dans le secteur de la Protection de l'enfance et vise à maintenir les jeunes accompagnés au sein de leur environnement.

En 2021, le Service d'Accueil de Jour de l'Eperon réalise les journées prévisionnelles et retenues. Les orientations ont été faites par les services de l'A.S.E. ou les associations habilitées intervenant en milieu ouvert.

Le Service est bien identifié par les différents acteurs de la protection de l'enfance : services de l'A.S.E., secteur public habilité. Les échanges ont été réguliers en y incluant un travail en réseau au niveau de l'insertion professionnelle, le scolaire, la santé.

EVÈNEMENTS PARTICULIERS

L'année 2021 a été marquée par le déménagement du service ouvert historiquement dans le quartier de L'Éperon à St Gilles les Hauts, le service était dénommé « S.A.J. de L'Éperon ». Le S.A.J. se nomme dorénavant « S.A.J. de L'OUEST »

Le service a déménagé dans des locaux neuf et fonctionnels.

L'équipe s'étant pleinement investie dans la recherche de ces nouveaux locaux, ainsi que dans l'aménagement du site.



PERSPECTIVES 2022

- Améliorer les conditions d'accueil et concrétiser le projet de délocalisation de l'internat des plus jeunes dans l'Ouest
- Développer l'accompagnement en appartements éducatifs et ouverture d'un second appartement (travail de responsabilisation, prioriser l'intimité des jeunes en diminuant le collectif...),
- Continuer la formation des professionnels sur l'informatisation des dossiers des jeunes
- Programmer les axes de travail issus de l'évaluation et réécriture du projet d'établissement

LE GROUPEMENT D'INTERVENTIONS EDUCATIVES DIVERSIFIÉES FERNAND SANGLIER

Le G.I.E.D. Fernand SANGLIER propose dans le sud du département une diversité de réponses éducatives tels que de l'internat collectif, de l'accueil de jour, de l'accompagnement éducatif en appartements pour 77 garçons et filles, âgés de 12 à 21 ans.

En 2021, l'activité a été réalisée avec un total de **124** jeunes accompagnés.

NOMBRE DE JOURNÉES RÉALISÉES

22 109 journées ont été réalisés, sur une activité retenue de 21 815 journées, soit 294 journées de plus, en 2021.

INTERNAT

	Décision Judiciaire	Décision Administrative	TOTAL
Jeunes présents au 1 ^{er} Janvier 2021	2	34	36
Entrées	3	32	35
Sorties	3	35	38
Jeunes présents au 31 Décembre 2021	2	31	33
Jeunes suivis			71

Le nombre de jeunes suivis, dans l'année, est supérieur à l'année précédente.

Sur les 71 jeunes accueillis, 20 sont des filles qui sont pour la grande majorité accueillies sur le S.H.I.

Sur les internats collectifs et appartements éducatifs les problématiques des jeunes âgés de 12 à 18 ans sont nombreuses voire cumulées : difficultés sociales, familiales, scolaires, ils sont souvent en conflit avec la loi (connus pour des actes délictueux) avec un besoin de retrouver un équilibre de vie intégrant : socialisation, responsabilisation et développement de leur autonomie en vue de leur majorité.

Certains ayant connu des situations de ruptures et de violences.

En ce qui concerne le Service d'hébergement individuel, qui propose à 18 mineurs et jeunes majeurs sur des appartements collectifs et des studios, un accompagnement visant l'autonomie et le renforcement des acquis, l'accent a été porté en 2021 sur les conditions d'accueil, l'hygiène et la sécurité des lieux de vie.

ÉVÈNEMENTS PARTICULIERS

La gestion de la COVID avec les couvre-feux systématiques et les informations préfectorales impactant la gestion au quotidien, le signalement des cas contacts, des cas positifs, une gestion qui a nécessité de l'implication, de l'adaptabilité...

- Les réunions d'expressions réalisées en y associant les autorités parentales avec une ouverture non négligeable pour la participation aux Kfé Kozé Père, et Kfé Koutur.

PERSPECTIVES 2022

- Accentuer le travail partenarial en établissant des liens formalisés.
- Réflexion et aménagement de l'espace de vie des jeunes sur l'internat collectif du Tampon.
- Harmonisation des pratiques afin de définir une ligne directrice face aux situations rencontrées sur le terrain dans un souci de cohérence éducative.
- Délocalisation de l'internat collectif situé à Ravine des bambous situé en zone résidentielle provoquant un rejet du voisinage suite à des nuisances régulières.

ACCUEIL DE JOUR

	Décision Judiciaire	Décision Administrative	TOTAL
Jeunes présents au 1 ^{er} Janvier 2021	20	17	37
Entrées	8	8	16
Sorties	12	9	21
Jeunes présents au 31 Décembre 2021	16	14	32
Jeunes suivis	28	25	53

Sur les 53 jeunes accueillis, 7 jeunes filles, 3 de plus que l'année précédente.

Les dispositifs d'accueil de jour proposent une « plate-forme technique éducative et pédagogique » (le S.A.J.E. de Saint Pierre) et une Unité Ferme Pédagogique adaptée (U.F.P.A.) à la plaine des cafres. Des « ateliers et classe » de module spécifiques d'apprentissages et adaptés aux besoins du public accueilli âgés de 13 à 18 ans, y sont développés. Il s'agit d'offrir des prestations d'accompagnement et de soutien éducatif, pédagogique et psychologique, qui soient en lien avec la réalité sociale et professionnelle. Les professionnels de l'équipe ont proposé diverses activités en lien avec les centres d'intérêt des jeunes tels que : construction de barbecue, aménagement d'un atelier réparation VTT, chantier carrelage, nettoyage et révision des VTT, embellissement et entretien du site (espace vert et plantations).

EVÈNEMENTS PARTICULIERS

- Les travaux de rénovation démarrés à l'UFPA.
- La participation au Parcours du Goût Péi avec les différentes phases de préparation et la présentation d'un plat soumis à l'appréciation d'un jury.
- La journée des droits de l'enfant au mois de Novembre a permis de mettre en exergue des droits et valoriser les activités des jeunes.

PERSPECTIVES 2022

- Développer l'appétence pour les matières scolaires et les apprentissages à partir d'outils adaptés.
- Aménagement et diversification des chantiers par la création de murs végétaux et création d'un espace de détente extérieur sur la terrasse (meubles palettes) à l'Unité de Saint-Pierre.
- Poursuivre le soutien à la parentalité avec le développement des ateliers : marche, cuisine.



LE POLE PÉNAL (Etablissements et services habilités justice)

LE CENTRE EDUCATIF FERMÉ DE SAINTE-ANNE

Le Centre Educatif Fermé (C.E.F) s'adresse aux mineurs multirécidivistes ou multiréitérants âgés de 13 à 16 ans placés pour 6 mois renouvelable une fois et qui font l'objet d'une mesure de contrôle judiciaire, de sursis probatoire ou d'un aménagement de peine (placement extérieur ou libération conditionnelle).

Il constitue une alternative à l'incarcération et s'inscrit souvent dans un parcours judiciaire et éducatif important.

Le terme « fermé » renvoie à la fermeture juridique définissant le placement, qui implique que tout manquement grave aux obligations judiciaires (notamment le non-respect du règlement du centre ou une fugue) est susceptible d'entraîner le placement en détention d'un mineur.

Le Centre Educatif Fermé de Sainte Anne « Océan Indien » accueille des mineurs en conflit avec la Loi, placés par les trois juridictions de l'océan indien :

- Juridiction de Saint Denis à la Réunion (974), Juridiction de Saint Pierre à la Réunion (974), Juridiction de Mamoudzou à Mayotte (976)

24

Durant l'année 2021, au total, 24 mineurs ont été pris en charge (8 mineurs déjà présents début 2021 + 16 entrées en cours d'année).

Pour rappel, il y avait eu 28 mineurs pris en charge durant l'année 2019, et 26 mineurs en 2020.

A noter, une forte baisse des sollicitations depuis ces deux dernières années qui sont à mettre en lien avec la crise sanitaire.

Parmi les 24 mineurs pris en charge en 2021, 14 ont réalisé un placement complet, dont 6 reconduits au-delà de 6 mois. Ces chiffres témoignent de la réalisation des objectifs éducatifs au C.E.F pour plus de la moitié d'entre eux.

Les cas de renouvellements s'inscrivent pour la plupart dans le cadre d'une finalisation de projet individualisé. L'acceptation de l'accompagnement éducatif par le mineur lui permet de passer de la contrainte judiciaire à l'adhésion éducative. Avec Mayotte, les placements se font dans le cadre de déferrement majoritairement mais l'accueil est de fait différé en fonction du voyage à organiser (billets d'avion, demande de laissez-passer...).

La moyenne d'âge des jeunes accueillis au C.E.F au cours de l'année 2021 est de **15 ans et 4 mois** au moment de leur arrivée.



EVOLUTION ET ANALYSE DE L'ACTIVITÉ

Année	Taux d'occupation prévisionnel	Taux d'occupation réalisé	Journées Prévisionnelles	Journées Réalisées	Différence
2019	80%	72,7%	3 504	3 187	- 317
2020	80%	58,5%	3 504	2 563	- 941
2021	80%	61,9%	3 504	2 713	- 791

61,9%

Le taux d'occupation pour l'année 2021 est de **61,9%**, le contexte sanitaire qui a perduré est venu empêcher le retour à un niveau d'activité connu auparavant.

Les sollicitations des juridictions ont été moins nombreuses, l'accueil dans le contexte sanitaire a été peu préconisé afin de limiter les risques.

Ce « retranchement » sanitaire s'est traduit par un accompagnement éducatif orienté principalement sur l'animation des temps du quotidien. Ainsi en 2021, l'équipe du C.E.F. s'est attachée à faire vivre des interactions entre jeunes et avec les adultes autour d'activités organisées principalement au C.E.F.

EVÈNEMENTS PARTICULIERS

- **Projet danse** : fruit d'une collaboration avec la troupe de danseur « soul city », le projet danse a trouvé son aboutissement durant cette année 2021 après un an d'une fructueuse collaboration. Jeunes comme danseurs ont travaillé à fournir un produit fini (spectacle Wagon) de qualité. Un parcours artistique, destiné à Faire découvrir le monde du spectacle vivant, Encourager l'ouverture d'esprit, Développer l'expression orale et corporel, Développer l'analyse et le sens critique et Renforcer l'estime de soi.
- **Exposition travail photographique** : Cette exposition a rendu compte du travail de composition des jeunes qui ont pu réveiller et révéler une appétence certaine au monde artistique.
- **Séjour culturel à Paris** : Pendant une dizaine de jours accompagnés de deux éducateurs, deux jeunes ont pu visiter et découvrir les trésors culturels de PARIS. Un accueil et des rencontres avec le C.E.F. de Seine et Marne de COMBS LA VILLE ont été une plus-value intéressante.

PERSPECTIVES 2022

- Poursuivre les travaux au C.E.F. pour l'amélioration du cadre de vie pour le rendre le plus accueillant possible.
- Poursuivre et évaluer le programme de réduction des risques liés à la consommation de tabac, et par extension, prévenir les situations d'échecs en début de placement ou de fugues répétées.
- Maintenir la montée en compétence de l'équipe pluridisciplinaire en mettant en place une organisation afin de répartir et mieux appréhender les missions éducatives.

LE CENTRE EDUCATIF RENFORCÉ

Le Centre Educatif Renforcé (C.E.R.) de la Plaine des Cafres a maintenant plus de 18 années de fonctionnement et d'expériences. Il vise à développer la notion de rupture, à entendre comme une mise à distance du milieu social habituel pour préparer les conditions d'une réinsertion.

Le Centre Éducatif Renforcé de la Plaine des Cafres est habilité à accueillir des adolescents de 16 ans à 18 ans pour une capacité d'accueil de 8 places.

Il accompagne tout au long de l'année, pour une durée de six mois non renouvelables, des garçons originaires des juridictions de la Réunion et de Mayotte.

- 20 mineurs ont été accompagnés au C.E.R. dont 15 placés en cours d'année.
- 7 mineurs ont fait l'objet d'un placement immédiat en 2021 (juridictions de la Réunion).
- 13 mineurs ont été accueillis suite à une « préparation » (5 déferrements à Mayotte, 4 sorties de détention, ou 4 admissions préparées de façon classique).
- 6 jeunes sont sortis du C.E.R avant échéance du placement (détention ou retour en famille).

La moyenne d'âge à l'accueil, en 2021, est de 16 ans et demi, aucun mineur âgé de 15 ans n'a été placé au C.E.R. Les faits à l'origine du placement au C.E.R. concernent essentiellement des vols aggravés par deux voire trois circonstances et des violences aggravées.

Parmi eux, certains jeunes multiplient les faits et combinent vol et violence.

En 2021, le C.E.R. a retrouvé un fonctionnement plus serein avec des demandes d'admission, et une reprise d'activité importante. L'année a été marquée par une certaine stabilisation des groupes de jeunes, avec en moyenne 6 jeunes présents chaque mois.



ÉVÈNEMENTS PARTICULIERS

- **Participation aux Travaux de rénovation de la Chapelle**
Bâtiment du site historique de l'A.A.P.E.J., des travaux de rénovation de la Chapelle ont été engagés en 2021.
Dans ce cadre, plusieurs jeunes ont pu effectuer des chantiers internes de débroussaillage autour de la Chapelle.
- **Séminaire de l'équipe du C.E.R.**
Afin de créer un espace de retour sur soi et de réflexion, un séminaire de l'équipe du C.E.R. s'est tenu le 30 septembre 2021.

PERSPECTIVES 2022

- Atteindre une activité de 85% avec le précieux concours des milieux ouverts de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.
- Développer l'accueil de mineur « primo délinquant » et de mineurs de 15 ans afin de constituer des groupes plus hétérogènes variant les profils.
- Entamer une nouvelle étape de la restructuration du CER visant à mettre aux normes le système électrique et préparer le déplacement de l'espace administratif vers l'espace des ateliers de jour.

LE SERVICE D'INVESTIGATION ÉDUCATIVE

Le Service d'Investigation Educative (S.I.E.) exerce des Mesures Judiciaires d'Investigation Educative (M.J.I.E.) dans le cadre civil des procédures d'Assistance Educative et dans le cadre pénal du Code de la Justice Pénale des Mineurs (C.J.P.M.). La mission du S.I.E s'inscrit dans le Schéma Départemental d'Organisation Sociale et Médico-sociale, élaboré par la Direction Enfance Famille du Conseil Départemental de la Réunion conjointement avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse et l'ensemble des acteurs de la protection de l'enfance et de la famille.

Le service est habilité pour exercer 102 mesures judiciaires d'investigation éducatives pour 142 mineurs. La mesure d'investigation judiciaire n'a vocation à intervenir que dans l'hypothèse d'une insuffisance avérée de la mesure administrative face à une situation de danger.

Dans la quasi-totalité des situations, les préconisations du service ont été suivies par le magistrat.

Il a fallu par ailleurs maintenir en 2021, une étroite communication avec les familles, mais aussi avec les partenaires en utilisant parfois de nouveaux moyens de communication (Visio).

- Nombre d'ordonnances MJIE arrivées en **2021** :

82 ordonnances de MJIE sont arrivées en **2021** et ont été mises en œuvre.

- Nombre de MJIE terminées en **2021** :

71 mesures d'investigation éducative ont été terminées en **2021**. (Mesures arrivées en **2021** + reliquat des mesures arrivées en **2020**).

- Nombre mineurs concernés par les mesures arrivées en **2021** :

143 mineurs ont été concernés par les mesures arrivées et mises en œuvre en **2021**.

- Nombre mineurs concernés par les mesures terminées en **2021** :

102 mineurs ont été concernés par les mesures terminées en **2021**.

Avec 71 mesures pour 102 mineurs, nous constatons une réduction conséquente du nombre de MJIE ordonnées durant l'année 2021. Il semble qu'il s'agisse d'un effet « post confinement » où les situations ont été si dégradées lorsqu'elles ont été communiquées aux Juges des Enfants, qu'elles ne pouvaient pas donner lieu à des MJIE, mais à des placements ou des mesures d'AEMO dans le meilleur des cas.

Le contexte sanitaire a eu une influence néfaste sur des situations familiales déjà fortement fragilisées et peut-être repérées trop tardivement du fait des différentes restrictions (confinement, école à distance, fonctionnements familiaux à huis-clos, fragilités psychologiques individuelles renforcées, ...).

Nous notons que la fin d'année 2021 a été propice à un redémarrage de l'activité sur des bases plus habituelles.

PERSPECTIVES 2022

- Retour à une activité plus conforme dans un contexte général apaisé
- Remplir l'objectif annuel de 102 mineurs évalués et 142 MJIE conduites
- Améliorer la communication avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil Départemental 974

LE SERVICE DE RÉPARATION PÉNALE

La mesure de Réparation Pénale constitue une réponse judiciaire spécifique et pédagogique s'inscrivant dans un cadre éducatif. Le Code la Justice Pénale des mineurs (CJPM) entrée en vigueur au 1^{er} octobre réaffirme la priorité de la mesure éducative sur la sanction pénale et marque la reconnaissance d'un droit à l'éducation pour les mineurs en conflit avec la loi. Il pose également le principe de la responsabilité atténuée du mineur ayant commis une infraction.

Dans ce cadre, le mineur doit accomplir une action volontaire et concrète d'aide ou de réparation.

En réalisant 128 mesures de R.P. durant l'année 2021, l'objectif initial fixé à 203 mesures en mars 2021, n'est pas atteint. Cependant, 76 mesures de plus que durant l'année précédente ont été réalisées.

ÉVÈNEMENTS PARTICULIERS

- Housse du nombre de mesures R.P. réalisées par rapport à 2021, sans pour autant répondre à l'objectif de 203 mesures annuelles.
- Mise en place d'ateliers collectifs réguliers afin que les mineurs suivis puissent aussi élaborer une réflexion dans ce type d'espace, et que les professionnels de l'équipe harmonisent leurs pratiques.

PERSPECTIVES 2022

2022 sera pour le service l'occasion d'assoir un savoir-faire en la matière et de déployer le plus largement possible une réponse pénale pertinente et efficace en :

- Proposant un objectif annuel réaliste autour de 150 mesures de R.P.
- Diversifiant les prestations de sensibilisation sur des sujets contemporains de société



LE CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE LE LOGIS

Le C.H.R.S. le Logis accueille sans conditions administratives ni de ressources toute personne en situation de rupture d'hébergement ou de logement, rencontrant des difficultés sociales. Le principe est « l'accès de tous aux droits de tous » dans l'esprit de la loi d'orientation de 1998 relative à la lutte contre les exclusions.



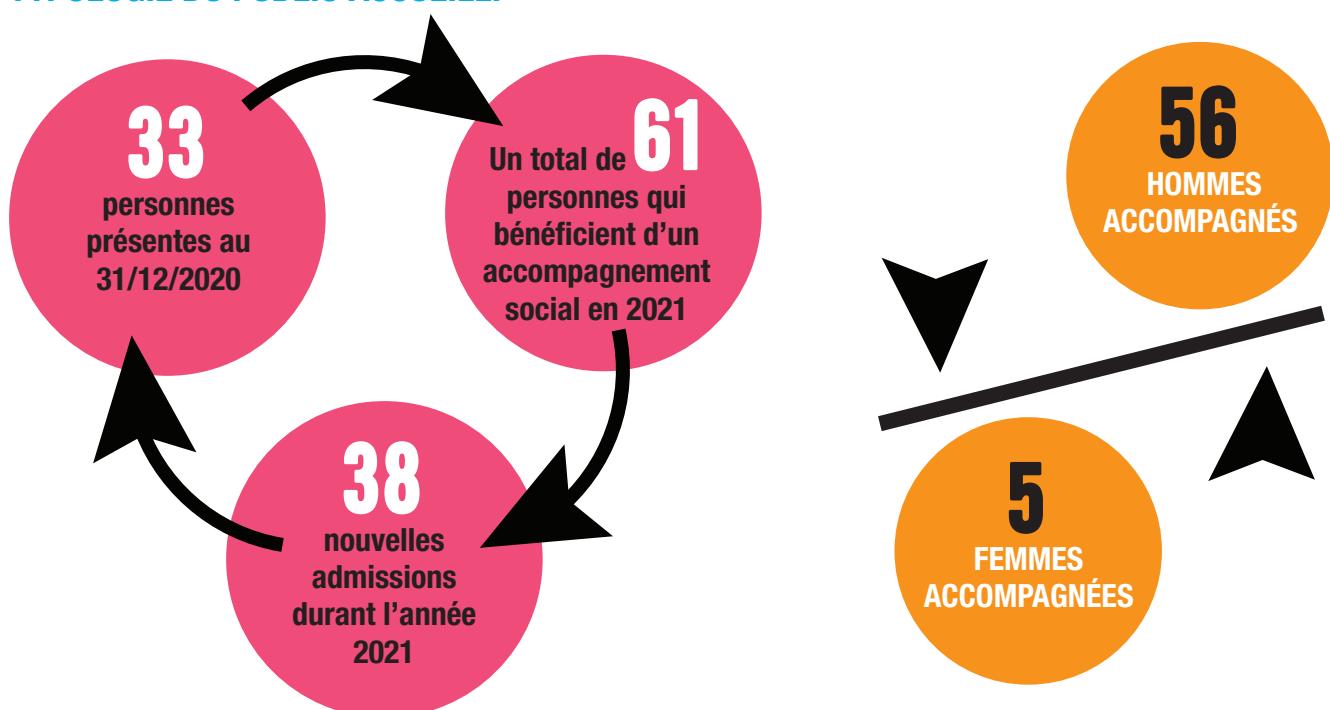
PERSONNES ACCUEILLIES

- Hommes seuls
- Femmes seules
- Sortants de prison

Les problématiques que peuvent présenter les personnes accueillies sont multiples et variées :

- Problématique de logement (sans abri), hébergement chez un tiers, menacé d'expulsion
- Violences intrafamiliales, situation d'isolement (rupture de lien social), sortie de l'A.S.E., dossier de surendettement, et/ou d'hôpital psychiatrique
- Situation de handicap psychique

TYPOLOGIE DU PUBLIC ACCUEILLI



Un public masculin avec peu de mixité :

91% des personnes sont des hommes contre **9%** de femmes.

57 ACCOMPAGNEMENTS SOCIAUX : UN PUBLIC MAJORITYEMENT SUIVI PAR LA JUSTICE



Durant l'année 2021, nous avons permis à 33% de l'effectif de bénéficier d'un système de vases communicants pour accéder depuis l'A.L.T. P.E. vers le C.H.R.S.

Ainsi, les logiques de parcours sont maintenues.

Ces personnes sont pour la plupart encore en contrat de travail au sein de l'association après avoir terminé d'aménager leur peine.

ÉVÈNEMENTS PARTICULIERS

- Le C.H.R.S. Le Logis a procédé à la réécriture de son projet d'établissement avec la participation des professionnelles et des usagers.
Ce travail de réflexion a fait l'objet de 2 séminaires.
- Poursuite de l'amélioration de la qualité de vie et de l'habitat sur les lieux de vie mis à disposition des bénéficiaires
- 4 évènements indésirables ont été signalés



PERSPECTIVES 2022

95%

- Maintenir le taux d'activité à minima à 95%
- Trouver en collaboration avec les personnes accueillies des espaces de collaboration et de réflexion diversifiés afin d'accompagner le C.H.R.S. dans son déploiement de la démarche qualité.
- Poursuivre l'objectif de mixité du public.
- Réduction des risques et des dommages avec le Réseau Oté, LA FAS OI et l'INSERM.

LE CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE PIERRE MORANGE

Le C.H.R.S. Pierre Morange a pour mission l'insertion et/ou la réinsertion sociale des personnes adultes.

L'établissement dispose d'un parc immobilier de 50 appartements (en diffus),

situés sur les secteurs de Saint-Benoît, Bras-Panon, de Saint-André, Saint-Denis et le Port.

Le principe est « l'accès de tous aux droits de tous » dans l'esprit de la loi d'orientation de 1998 relative à la lutte contre les exclusions.

PERSONNES ACCUEILLIES

Hommes seuls, Femmes seules, Sortants de prison.

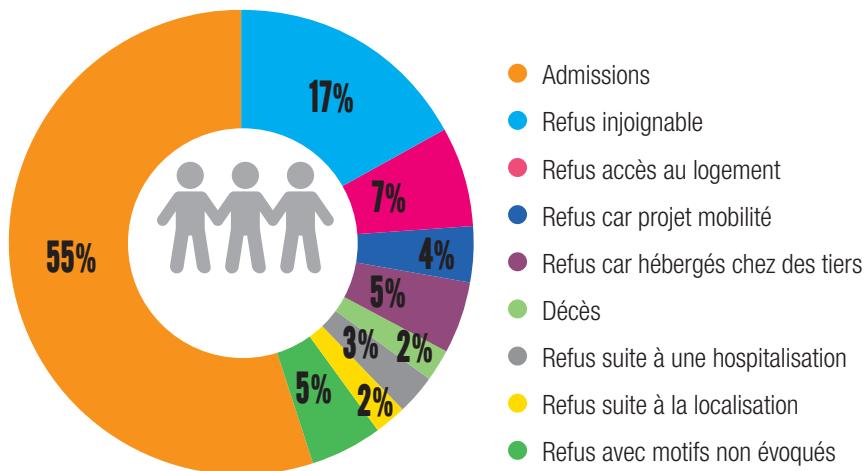
Ces personnes, du fait de leur vécu, présentent des difficultés à s'intégrer de manière adaptée dans une vie sociale « ordinaire ».

Les conséquences de leurs difficultés se traduisent de la manière suivante :

- Inadaptation sociale, inscription dans un processus de désocialisation voire d'exclusion.
- Insuffisance et/ou une absence de ressources.
- Conduites addictives : toxicomanie, alcoolisme..., vulnérabilité, immaturité psycho- affective.

TYPLOGIE DU PUBLIC ACCUEILLI

ORIENTATIONS 2021



LA COUVERTURE MÉDICALE EN 2021 : PREMIÈRE ÉTAPE DE L'ACCÈS AUX SOINS

Pour les **31** personnes sorties du dispositif :



Il faut noter également que 5 personnes ont été accompagnées à la Permanence d'accès aux soins (dès leur admission) afin de poursuivre leur traitement dans l'attente de l'ouverture de leurs droits à la CMU-C.

ÉVÈNEMENTS PARTICULIERS

- La requalification de 12 places A.L.T. jeunes (qui était dissocié du C.H.R.S. Pierre MORANGE) a permis d'intégrer plus aisément le travailleur social dédié au moins de 25 ans dans l'équipe du C.H.R.S.
- Arrivée du « canabinoïde » de synthèse. La consommation de cette substance psychoactive par les résidents de moins de 30 ans a induit des effets délétères sur leur accompagnement et leur insertion socio-professionnelle.

PERSPECTIVES 2022

- Accompagner les problématiques liées aux pratiques addictives.
La participation des établissements du pôle social AAPEJ (et plus particulièrement des 2 CHRS) sur 2022 est prévue sur deux expérimentations en lien avec les pratiques addictives des usagers accueillis.
- Poursuivre et renforcer les interventions avec Addictions France.
- Renforcer les outils d'accompagnement concernant les personnes sans ressources et sans titre de séjour à l'accueil.

LA MAISON RELAIS CALIXTE

Située dans le quartier de la Source à Saint-Denis, la maison Relais dispose d'une capacité d'accueil autorisée et financée de 21 logements.

Le quartier traditionnellement populaire est pourvu de lieux culturels et d'activités (piscine, bibliothèque...) de bâtiments administratifs (mairie annexe, bureau de poste...) de plusieurs commerces, d'un CHU (Félix Guyon...)

Le principe général de fonctionnement d'une maison relais est d'accueillir sans limitation de durée toute personne en grande difficulté sociale.

Les personnes concernées par un accueil en Maison Relais sont des adultes seuls (hommes et femmes) isolés, très désocialisés, fréquentant ou ayant fréquenté de façon répétitive les structures d'hébergement provisoire.

La structure accueille également des personnes souffrant de troubles psychiques stabilisés, et/ou présentant des conduites addictives. Le public est accueilli sans distinction d'origine géographique.

94,89%

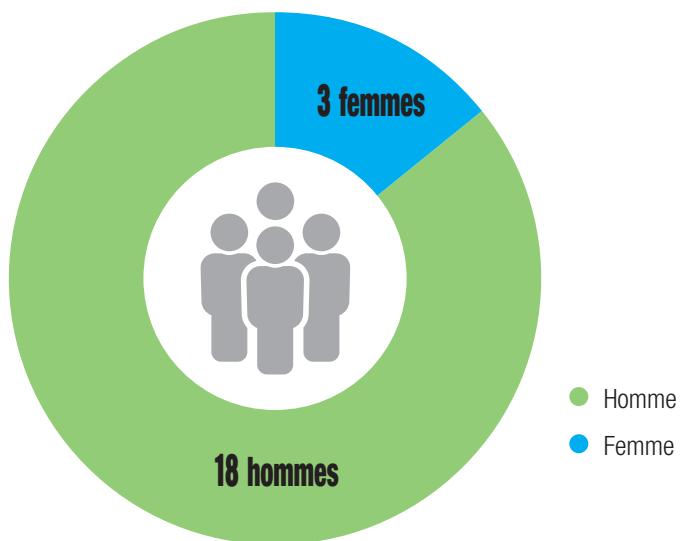
La Maison Relais Calixte a fonctionné en 2021 avec un taux d'occupation de

7 665

pour une activité prévisionnelle de **7 580** journées.

Avec un nombre de journées réalisées de **7 580**.

TYPOLOGIE DU PUBLIC ACCUEILLI

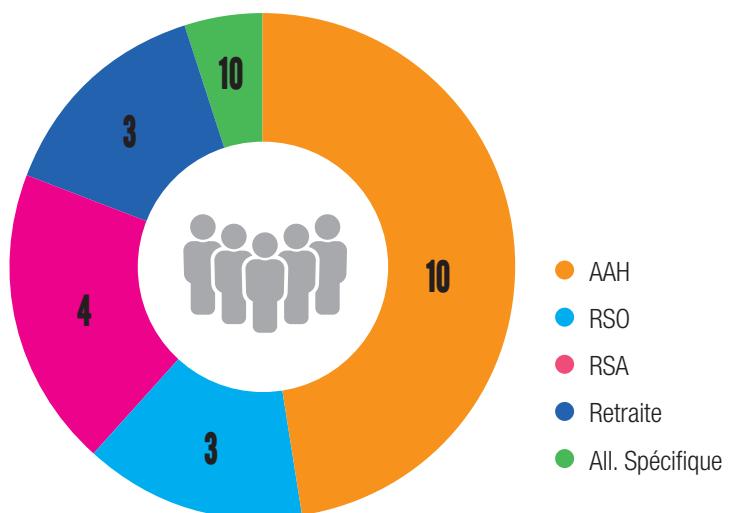


L'âge moyen
des résidents est
54 ans.

85,71%
des résidents de
la Maison Relais Calixte
sont des hommes.

RESSOURCES DES PERSONNES ACCUEILLIS EN 2021

RESSOURCES DES RÉSIDENTS



La majorité des personnes résidants au sein de la Maison Relais Calixte perçoivent l'Allocation d'Adulte Handicapé ou le Revenu de Solidarité.

ÉVÈNEMENTS PARTICULIERS

- Revalorisation de l'ALS allocation de logement.
- Changement d'horaire du couple d'hôtes.
- Partenariat avec la Fédération Dionysienne d'Education Populaire (FEDEP).
- **L'impact de l'épidémie sur le fonctionnement de la Maison Relais Calixte.**

Durant l'année 2021, la Maison Relais Calixte est entrée dans une démarche d'informations et de prévention concernant la vaccination et le pass sanitaire.

Au 31 décembre 2021, l'ensemble des résidents de la MRC avaient reçu leur 2^{ème} dose de vaccin, voire la 3^{ème} dose pour certains.

PERSPECTIVES 2022

- Orienter les personnes vers de nouveaux partenaires sur le tissu environnemental du quartier Providence-La Source.
- Mutualisation des actions communes avec les différentes maison relais.



LE SERVICE I.M.L. - A.V.D.L. (INTER MÉDIATION LOCATIVE)

Le service A.V.D.L. (Accompagnement Vers et Dans le Logement) intervient pour permettre à des personnes, l'accès au logement dit de droit commun par le biais de l'Intermédiation Locative (I.M.L.) lorsque la situation le nécessite.

L'A.V.D.L., consiste à apporter aux personnes un accompagnement ciblé sur l'accès au logement, dans le but de favoriser une réinsertion sociale indissociable de leur insertion professionnelle.

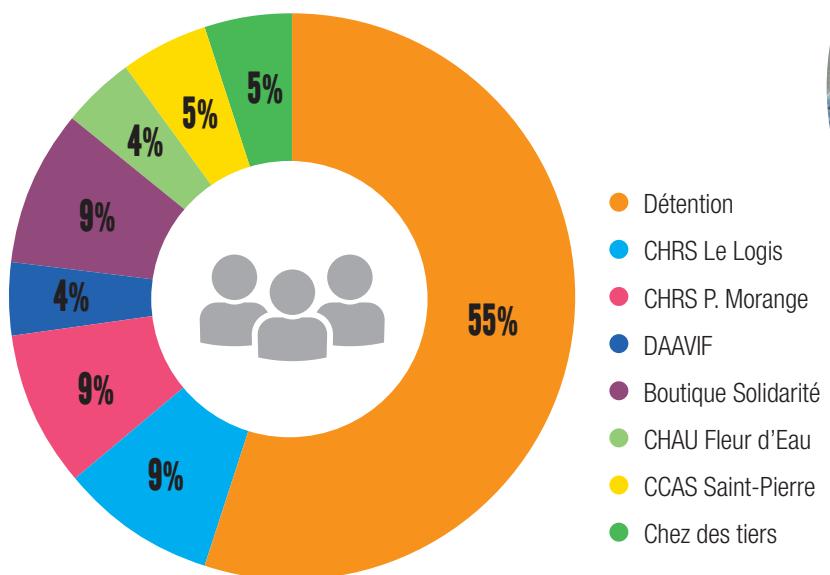
Le service accompagne des personnes dont les ressources peuvent être réactivées rapidement et confrontées à une problématique de logement, les personnes placées sous-mains de justice, en détention ou sortant de détention, les personnes à la rue, en institution, ou à hôpital.

TYPOLOGIE DU PUBLIC ACCUEILLI

Au cours de l'année 2021,



SITUATION AU MOMENT DE LA DEMANDE



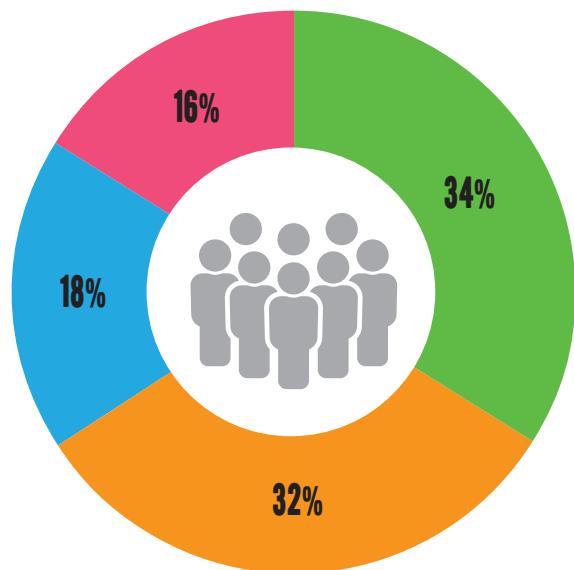
Sur les 21 personnes admises : **11** personnes étaient en détention au moment de l'orientation sur le dispositif A.V.D.L. Les orientations sont effectuées par le service social du S.P.I.P.

L'âge moyen de l'ensemble des personnes accompagnées en A.V.D.L. en 2021 est de **39,5** ans.

Les personnes orientées et admises en A.V.D.L. en 2021 sont à **86%** des hommes et **14%** des femmes.



ACTIVITÉ 2021



- Présent au 01/01/2021
- Entrées en 2021
- Sorties en 2021
- Présents au 31/12/2021

21
personnes ont intégré
le dispositif
A.V.D.L.

14
et **14**
d'entre elles
ont pu accéder
à l'intermédiation
locative.

ÉVÈNEMENTS PARTICULIERS

L'équipe a dû faire face à une vraie gestion des paradoxes entre le profil des personnes orientées, le niveau de captations, la rareté des biens et les attentes du public.

L'extension de 25 places sur toute l'île au 4^{ème} trimestre 2021 a marqué un tournant au sein du service et a augmenté le nombre d'accompagnements par travailleur social référent et a induit de facto une réorganisation du temps de travail.

PERSPECTIVES 2022

- Poursuivre la communication sur le dispositif pour que les prescripteurs orientent des personnes qui correspondent au dispositif (Le Conseil Départemental, l'Aide Sociale à l'enfance...) afin d'optimiser un accès vers et dans le logement.
- Poursuivre les actions collectives sur le savoir-habiter, les droits et devoirs du locataire et les proposer aux acteurs du territoire qui accompagnent des locataires et permettre des temps de rencontre entre les bénéficiaires de l'AVDL et des locataires en titre.

LE SERVICE A.L.T. P.E. (ALLOCATION LOGEMENT TEMPORAIRE PLACEMENT EXTÉRIEUR)

L'A.L.T. P.E. (Placement à l'Extérieur) est une mesure alternative à l'incarcération : liberté conditionnelle, placement à l'extérieur (P.E.) et/ou sous surveillance électronique (P.S.E.).

Le service a pour mission de proposer un accompagnement globalisé et propose en collaboration avec les services pénitentiaires, une diversification dans les réponses judiciaires en favorisant les peines aménageables pour les personnes détenues.

En 2021, l'A.L.T. P.E. a accueilli un public masculin, majoritairement entre 18 et 35 ans.

L'accueil des personnes en aménagement de peine sur l'A.L.T. P.E. est couplé d'un contrat de travail sur l'Atelier et Chantier d'Insertion de Mont-Vert. Cette année, 2 personnes ont été volontairement accueillies sans contrat afin de leur permettre d'aménager leur peine et de bénéficier d'un accompagnement social et global en vue de la préparation à la sortie.



Durant l'année, plusieurs visites en détention ont lieu à la Maison d'Arrêt de Saint-Pierre et au Centre de Détenion du Port, au rythme d'une rencontre par mois sur les 2 Centres Pénitentiaires. a été programmée.

En 2021, **66** situations ont été traitées.

ÉVÈNEMENTS PARTICULIERS

- Nomination d'un nouveau J.A.P. Une visite des 2 J.A.P. du sud a été effectuée sur un des lieux d'hébergement mis à disposition des détenus.
- L'accent a été mis en interne sur la nécessité de rester en lien avec les personnes habitant à proximité afin d'aborder un travail de sensibilisation en continu sur le vivre avec.

PERSPECTIVES 2022

- Participer en 2022 aux deux expérimentations en lien avec les pratiques addictives des usagers accueillis sur le Pôle social.
- Participation à l'Etude STOP Tabac menée par l'INSERM et l'ARS sur l'efficacité des sevrages tabagiques pour les personnes les plus précaires. Des protocoles de suivi de patients étant mis en place pour le tabac mais aussi pour le cannabis et le tabac chimique.

LE FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS

Le F.J.T. de Saint-Pierre a pour mission :

- D'offrir une solution temporaire de logement à des jeunes en situation précaire, de proposer des conditions d'hébergements adaptées à leur parcours d'insertion et préparer l'accès au logement de droit commun.

Les jeunes sollicitant un hébergement en F.J.T. sont des salariés (CDD, CDI, intérimaire), des jeunes en stage, en apprentissage, en formation professionnelle, des étudiants, des demandeurs d'emploi porteurs de projets (promesse d'embauche ou entrée en formation et inscription dans un dispositif d'insertion professionnelle).

Au 1^{er} janvier 2021, le F.J.T.

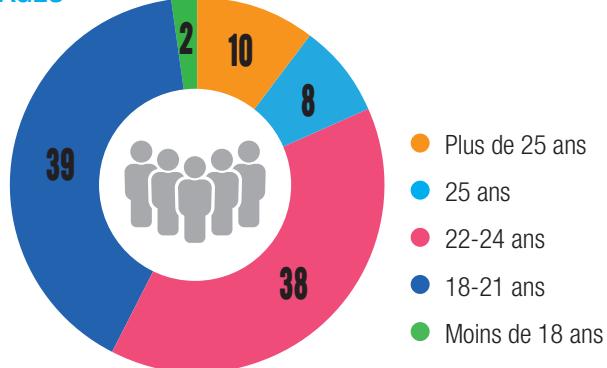
comptabilise **47** personnes dans son effectif.

Un total de **97** personnes accompagnées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

50 nouvelles entrées durant l'année.

TYPOLOGIE PAR ÂGE

TRANCHES D'ÂGES



En 2021, la moyenne d'âge des personnes accueillies est de 23 ans.

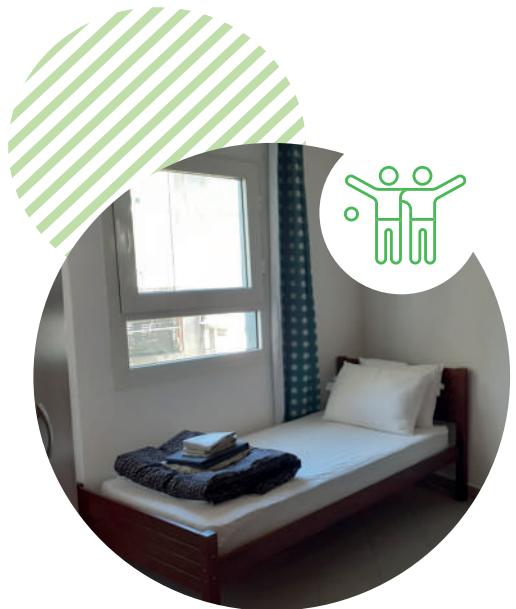
10 personnes avaient plus de 25 ans ; **2** mineurs de 16 et 17 ans ont été accueillis dans le cadre de la convention avec la protection judiciaire et de la jeunesse (P.J.J.).

92,88% des places ont été occupées durant le 1^{er} semestre.

Les périodes d'occupation les plus basses se révèlent être à la fin de l'année scolaire à compter de juin, ce qui est cohérent également avec les périodes de fins de formations.

Les occupations deviennent alors dégressives pour une reprise à la rentrée vers août/septembre.

Malgré de fortes tensions en matière de logement sur le territoire, au premier semestre **49%** des jeunes sortis du dispositif ont obtenu un logement autonome.



PERSPECTIVES 2022

- Travailler la communication autour du dispositif sur divers supports.
- Poursuivre l'aménagement des espaces collectifs mis à disposition.

LE D.A.A.V.I.F. (DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES AUTEURS DE VIOLENCES INTRAFAMILIALES)

Le Dispositif d'Accompagnement des Auteurs de Violences Intra-Familiales (D.A.A.V.I.F.) a pour objectif de prévenir la récidive en matière de violences intrafamiliales. Il permet d'une part l'accueil et l'hébergement, hors du foyer familial, des auteurs placés sous surveillance électronique ou en libération conditionnelle, et d'autre part, leur accompagnement personnalisé pour les soins, les démarches de réinsertion. Parallèlement, un partenariat prévoit également, par sa construction et sa procédure, un volet de soutien aux victimes, notamment les enfants. Le service propose et met en place des programmes de réflexions sur les causes et conséquences des actes posés en ciblant les conduites à risque de manière générale.

TYPLOGIE DU PUBLIC ACCUEILL



TRAITEMENT DES DEMANDES

21 demandes proviennent du centre de détention du port, soit **95%** des cas et **1** demande du centre pénitentiaire de Domenjod.



Durant toute l'année, le service connaîtra une activité basse qui n'atteindra

son taux d'occupation maximale que de **71%** au mois d'août 2021

Le partenariat spécifique avec le S.P.I.P. a impliqué des rencontres régulières pour faire le point sur l'avancée des projets des personnes placées et ajuster si nécessaire le suivi.

PERSPECTIVES 2022

- Travailler étroitement avec l'ARIV pour renforcer la protection des victimes.
- Augmenter le taux d'activité mensuel.

LES A.C.I. (ATELIERS CHANTIERS D'INSERTION)

ATELIER CHANTIER INSERTION DE MONTVERT

L'Atelier Chantier d'Insertion (A.C.I.) de Montvert est un dispositif rattaché au Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (C.H.R.S.).

Le Logis, le chantier exploite un terrain agricole de 3.5 hectares.

Il Propose en collaboration avec les services pénitentiaires, une diversification dans les réponses judiciaires en favorisant les peines aménageables pour les personnes détenues et permet une insertion par l'activité économique.

Le chantier d'insertion accueille un public majeur, homme ou femme, en capacité d'effectuer des tâches agricoles.

Ces personnes, dans le cadre de leur aménagement de peine, peuvent être hébergées à leur domicile, au sein du C.H.R.S. Le Logis ou en appartements dits A.L.T.

(Allocation Logement Temporaire) afin de favoriser leur insertion professionnelle et sociale.

Les détenus peuvent également être en Quartier Semi-Liberté, venir travailler en journée et réintégrer la détention tous les soirs.

L'A.C.I. de Montvert a accueilli essentiellement des hommes en aménagement de peine.

Ce public incarcéré pour de longues peines avec un bas niveau de qualification est de plus en plus vieillissant.

16 d'entre eux ont plus de 45 ans dont **15** qui ont plus de 50 ans.

Les expériences antérieures à l'incarcération ont été mises en avant pour favoriser leur employabilité.

ACTIVITÉ



12

Durant l'année, **12** personnes ont été en contrat de travail au Quartier Semi-Liberté,

10

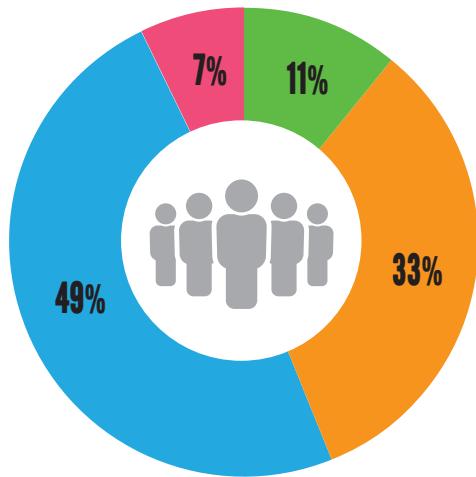
personnes en contrat dans leur logement autonome,

29

personnes en aménagement de peine en contrat de travail et accompagnées en même temps sur le service A.L.T. P.E.

A l'exception des personnes incarcérées avant la fin de leur contrat, toutes celles qui ont mené leur contrat à terme ont obtenu une attestation d'expériences professionnelles précisant les compétences acquises.

INSERTION PROFESSIONNELLE



- Insertion professionnelle
- PMSMP
- Evaluation CLEA
- Formations



PERSPECTIVES 2022

- Des avaries concernant la retenue d'eau collinaire sont survenues et restent non totalement solutionnées fin 2021 (il s'agit d'un chantier de réparation techniquement complexe). Afin de permettre de rééquilibrer les cycles et de diversifier la production, il s'agira début 2022 de trouver des alternatives pour réparer la retenue et optimiser le réseau d'irrigation.
- A la fin de l'année 2021 une réorganisation des espaces collectifs existants a été entreprise afin de revoir les lieux de réunion, d'entretiens, de formation, d'aisance, de stockage et de nettoyage des légumes. Cet axe d'amélioration de la qualité de vie au travail devrait se poursuivre et se terminer en 2022.

ATELIER CHANTIER INSERTION DE DOMENJOD

L'Atelier Chantier Insertion de Domenjod est un dispositif décliné dans le champ de l'Insertion par l'Activité Economique ayant obtenu un agrément dit « permanent » en octobre 2020. Il offre, des perspectives professionnelles par l'apprentissage de techniques maraîchères, de permaculture et d'aquaponie.

L'A.C.I. de Domenjod exploite un terrain agricole de 3.5 hectares, situé sur le domaine du Centre Pénitentiaire de Saint-Denis et s'adresse à des personnes placées à l'extérieur en vertu des articles 723, 723-1, D-136 et D 535-1 du Code de Procédure Pénale.

Pour 2021, tous les salariés de l'ACI Domenjod ont bénéficié d'un aménagement de peine au sein du Quartier Semi-Liberté du Centre Pénitentiaire Domenjod.

Les détenus en C.D.D.I. (Contrats à Durée Déterminée d'Insertion) viennent travailler la journée et en semaine selon des plannings prédéfinis et réintègrent le Q.S.L. (Quartier Semi-Liberté) à l'issue de leurs horaires de travail.

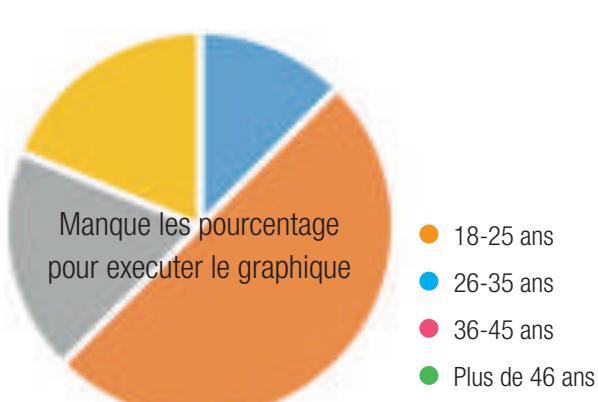
Sur l'année 2021 le plus jeune est âgé de 24 ans et le plus âgé 54 ans.

La tranche d'âge la plus représentée étant celle des 36-45 ans.

Tous ont au minimum un niveau V (Niveau Brevet des collèges et pour certains, CAP).

Ils ont pu au long de leur parcours, acquérir des compétences sans aller au bout de leur cursus.

ÂGE DES SALARIÉS



ACTIVITÉ

- File active : **22** • Nombre d'entrées : **12**
- Nombre de sorties : **1722** personnes ont été accueillies sur l'année 2021.
- Nombre d'heures réalisées : **5127** heures annuelles (4192 h en 2020).
- Durée moyenne de parcours : **3** mois.

ÉVÈNEMENTS PARTICULIERS

Le dispositif a connu quelques mouvements en 2021 :

- La diminution de l'effectif autorisé de salariés en C.D.D.I. : de 12 à 8 salariés en raison de la crise sanitaire et la baisse des orientations sur le chantier.
- Sécurisation du site pour prévenir les vols par la mise en place d'un portail facilitant à la fois l'accès et la fermeture.

PERSPECTIVES 2022

- Réorganiser l'aménagement des espaces de travail : vestiaires ; sanitaires ; salle de réunion et de formation.
- Mettre en place une procédure achat de matériel.
- Levée des freins pour des orientations régulières sur le QSL, pour rétablir l'équilibre sur la file active des CDDI en 2022.

ATELIER CHANTIER INSERTION MIEL EN L'AIR

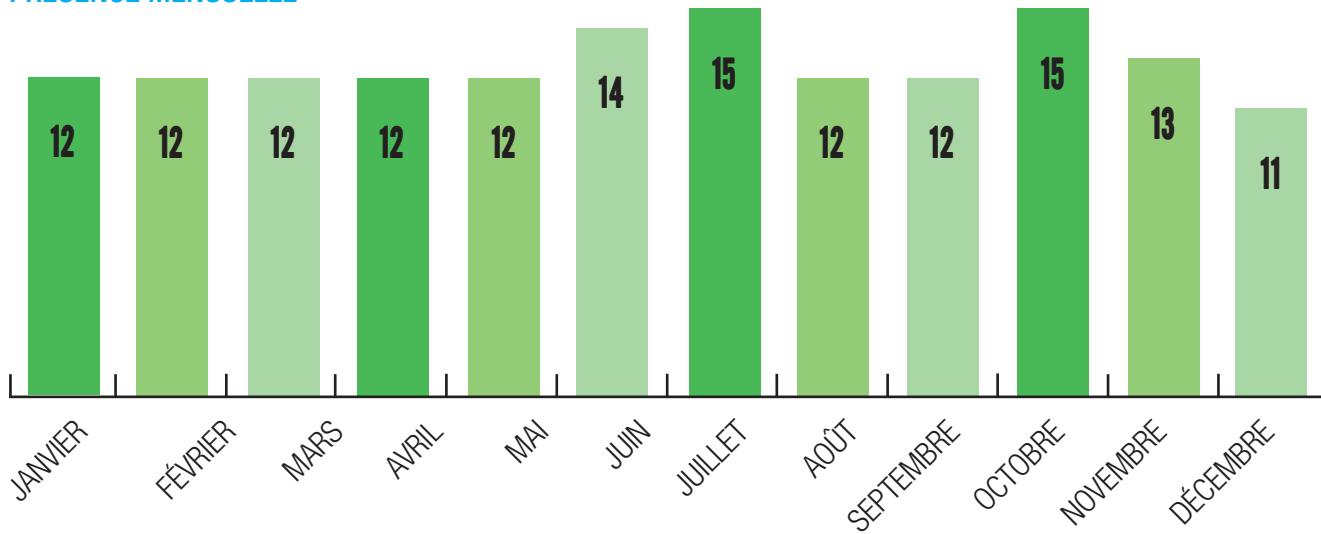
L.A.C.I. « Miel En l'Air » est situé au 18, rue de La Martinique, ZAC Foucherolles à Sainte-Clotilde.

En partenariat avec la D.E.E.T.S. Réunion, Pôle Emploi, Cap Emploi et la Mairie de Saint-Denis, l'ACI apicole « Miel en l'Air » offre, à un public très éloigné de l'emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, les conditions nécessaires à une reprise d'activité professionnelle.

L.A.C.I. accompagne des personnes exposées aux situations de non emploi, en difficulté d'insertion professionnelle

ACTIVITÉ

PRÉSENCE MENSUELLE

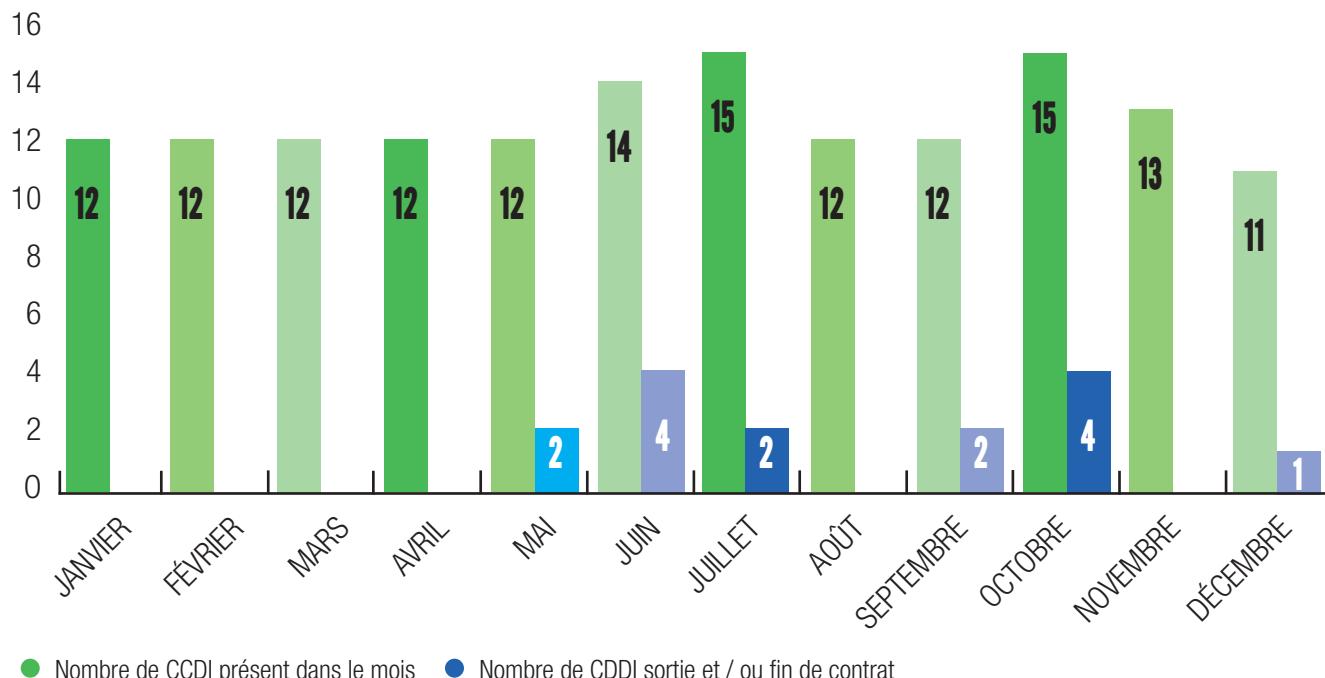


12

Une moyenne de **12** salariés a été embauché par mois avec des variations liées aux départs et entrées de nouveaux C.D.D.I. dans le même mois.



PRÉSENCES ET SORTIES MENSUELLES



● Nombre de CCDI présent dans le mois ● Nombre de CDDI sortie et / ou fin de contrat

ÉVÈNEMENTS PARTICULIERS

812

En 2021 : **812** pots de miel ont été vendus majoritairement à des particuliers (250g dont 43 pots de 420 g.).

4 546€

Une recette de **4 546€** est comptabilisée au 31 décembre 2021 contre **960€** en 2020 (avec un démarrage de chantier en juin 2020).

960€

Trois types de miel sont récoltés au sein de l'A.C.I. : miel toutes fleurs, miel Letchis, miel Baies roses.

9

Au 31 décembre, l'A.C.I. dispose de **9** sites d'implantation de **70** ruches, dont **30** en milieu urbain

70

et semi-urbain, **10** dans les écarts et **30** en milieu rural.

30

PERSPECTIVES 2022

- Réorganiser l'aménagement des espaces de travail : cabane ; stockage de matériels, laboratoire, vestiaires.
- Diversifier les supports de formation (abeille en 3 D, achat grand écran).
- Participer à la journée mondiale des Abeilles et journée portes ouvertes le 22 mai 2022.
- Augmentation du Cheptel et des lieux d'implantations et augmentation de la production à 1 tonne.
- Mise en œuvre d'un projet d'installation de ruchers pédagogiques sur le site du projet ANRU Prunel, avec la Direction des Affaires Ecologiques de la Ville de Saint-Denis.

DONNÉES SIGNIFICATIVES DE L'ACTIVITÉ 2021



Etablissement/Services	Capacité d'Accueil	Nombre de personnes Accompagnées
G.I.E.D. Félix POTIER	64	89
G.I.E.D. Fernand SANGLIER	77	124
Centre Educatif Renforcé	66	20
Centre Educatif Fermé	12	24
Service d'investigations éducatives (mesures)	142	102
Service de Réparation pénale (mesures)	203	128
ACI de MONTVERT	15	50
CHRS le LOGIS	35	61
Foyer de Jeunes Travailleurs	50	97
CHRS MORANGE	55	85
Maison Relais « Calixte »	21	22
ALT PE	20	33
IML/AVDL	37	21
DAAVIF	7	9
ACI DOMENJOD	8	22
ACI MIEL EN L'AIR	12	15
TOTAL	812	902



REVUE DES EVENEMENTS DE 2021 EN IMAGES



Echanger
sur des sujets sérieux
et alterner avec les moments
conviviaux au Foyer
des Jeunes Travailleurs
de Saint-Pierre.

Les jeunes
du pôle MECS
en attendant
le permis
de conduire !!!

Atelier à l'ACI
« Miel en l'air »,
Art et précision
pour Fabriquer
des ruches.

Journées
du patrimoine :
Sortir la chapelle
de l'oubli. Témoigner.
Avec le soutien
de la mairie du TAMPON,
de la Région
et de l'Etat.

Le pôle pénal
en 2021
sous le signe
de la santé et
du plein air.

PERSPECTIVES 2021



STRUCTURATION
LOGEMENT/SOLIDARITÉS
EMPLOI



DÉPLOIEMENT CJPM
ADAPTATION/STABILISATION
COHÉRENCE
DES INTERVENTIONS
ÉDUCATIVES



COMMUNICATION
DÉVELOPPEMENT
DES SUPPORTS NUMÉRIQUES
PROJET
ASSOCIATIF/IDENTITÉ



CHANTIERS LIÉS
AU CADRE DE VIE
EVALUATION EXTERNE
PARTENARIAT



ASSOCIATION AIDE ET PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

ASSOCIATION LOI 1901
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE LE 07 NOVEMBRE 1969
SIREN 318 226 479

CENTRE D'AFFAIRES CAP SAVANNA
12, RUE JULES THIREL
BÂT. C - 2^{ÈME} ÉTAGE
97460 SAINT-PAUL

TÉLÉPHONE : 0262.27.53.74 - TÉLÉCOPIE : 0262.59.10.18
COURRIEL : AAPEJ@AAPEJ.RE

Membre du Groupe SOS
info@groupe-sos.org - www.groupe-sos.org

NOS PARTENAIRES

